

Ouvertement

Par Jérôme NOETINGER
Septembre 1998

assujetti à la bpm

bpm



et où, finalement, il est encore question d'absence...

Il ne s'agit pas ici de parler directement de la musique techno : terme vague et vaste qui regroupe un nombre incalculable de variantes musicales différentes les unes des autres mais réunies par une utilisation exacerbée du rythme binaire, des nouvelles technologies, le détournement de musiques existantes, les formes longues et répétitives... le tout très souvent lié à un contexte fortement marqué : la fête, la danse, l'évasion dans le virtuel... mais plutôt de réagir face à des positions, des paroles, des écrits émis à l'égard de cette musique ou de ce mouvement, la technosphère, car nous sommes actuellement soumis à une domination "technosphérique" venant de toutes parts : journalistes, penseurs, décideurs politiques, programmeurs, créateurs eux-mêmes. Cette technosphère, cette culture techno (puisque tel est le terme employé) se veut globalisante..., est totalitaire

en prétendant englober l'ensemble des éléments de la musique électronique, des arts électroniques.

"Ce sont les DJs, jadis simples pousse-disques, qui ont inventé la musique électronique." Guillaume Bara in *Télérama* 2494, novembre 1997.

"Si on dénonce la techno, il faut aussi dénoncer John Cage, Phil Glass, etc." Daniel Caux in *La musique techno, Actes du Colloque*, janvier 1998, Confort Moderne, Poitiers

"Que penses-tu que la musique techno va apporter à la musique concrète?" André Cayot (inspecteur à la direction de la musique du ministère de la culture) à Lionel Marchetti, festival Musique Action, Vandœuvre, 1998.

Trois exemples parmi beaucoup d'autres qui traduisent cet effet d'assujettissement.



Dans le premier, celui d'un journaliste, l'on en vient à se demander s'il s'agit d'ignorance, ou carrément d'une forme de "révisionnisme". Les premiers instruments électroniques ont presque cent ans. La musique électronique débute en 1950 en Allemagne à Cologne. Depuis, des centaines et des centaines de compositeurs ou d'improvisateurs ont écrit l'histoire de cette musique : de David Tudor à Voice Crack, de Pauline Oliveros à Eliane Radigue.

Le terme des débuts voulait avant tout désigner une musique pensée, composée grâce à des instruments électroniques et non uniquement une musique de sons électroniques. C'est pourtant ce qu'est devenu le terme et le courant lui-même. Les Djs réactualisent le terme et travaillent avec leur propre dispositif mais ils n'inventent rien.

Avec la musique techno, on se réapproprie tout : "avec le sample apparaît une instrumentalité de l'écoute", "dans la techno, les instruments de l'écoute musicale c'est-à-dire les instruments de reproduction que sont le disque ou la bande deviennent des instruments de musique, de production", "un morceau techno est le processus de composition en acte" (Peter Szendy in *La musique Techno*, op. cit.), "aujourd'hui grâce à l'informatique musicale on peut enfin faire du montage et du mixage précis" (émission sur France Musique).

On a toujours cette impression que la techno a tout découvert et que tout devient permis grâce au home studio (avec seulement 50 000 F vous pouvez vous équiper, c'est à la portée de tout le monde, évidemment !). Tous ces propos peuvent s'appliquer à d'autres époques et d'autres musiciens (personne n'a attendu la musique techno pour s'apercevoir que le magnétophone à bande était un instrument, pour commencer à faire de la musique avec l'écoute, pour inclure le processus de composition dans l'acte musical). Là aussi, on efface l'histoire de la musique.

Les moins ignares citeront parfois Pierre Schaeffer ou Pierre Henry mais c'est tout. Le cas de ce dernier (étonnant de constater qu'aujourd'hui la musique concrète s'arrête à ce seul compositeur !), élu "grand-père de la techno", crée une réelle ambiguïté, la musique techno devenant le présent des musiques électroacoustiques.

Comment des compositeurs comme Karlheinz Stockhausen, Tod Dockstader, Bernard Parmegiani (pour n'en citer que trois au hasard)... ont-ils réalisé leurs grandes œuvres des années 60/70 ? Ont-ils attendu l'avènement du tout numérique ? Ont-ils espéré la naissance de la machine miracle qui enfin leur permettrait de concrétiser leur désir, de faire plus facilement et plus vite (toujours une idée de rentabilité qui traîne par là) ? Non, ils ont travaillé avec leurs outils et n'ont pas fait des brouillons mais des musiques, des références incontournables !

Quant à l'idée qu'il s'agit de la même chose parce qu'on utilise les mêmes machines ou

presque les mêmes, elle est complètement stupide. Jean-Michel Jarre (ancien élève de Pierre Schaeffer, dont il a l'honnêteté de reconnaître la place) fait-il la même musique que François Bayle ? On ne dira jamais que les guitaristes Dominique Répécaud et Marc Ducret font la même chose ! C'est comme si l'électronique était un instrument abstrait plus difficilement classable ; ainsi l'utilise-t-on pour désigner une seule famille.

On ne doit pas non plus oublier que derrière tout cela se cache un marché économique important, que les platines CD pour DJ et autres PC avec logiciels de son se vendent comme des petits-pains.

Si les DJs n'ont pas inventé la musique électronique, comme je le disais plus haut, ils la réactualisent, d'où les termes, de plus en plus fréquents, du genre "new electronica" et autres étiquettes faisandées pour désigner une nouvelle musique électronique.

Nouvelle ? Tous ces termes de fraîcheur sont douteux... et en quoi serait-elle nouvelle ? La musique assistée par ordinateur a déjà une histoire de plus de quarante ans. L'utilisation de vinyls et de platine disque n'est pas neuve : John Cage dès 1939... Christian Marclay depuis plus de 20 ans... mais il est vrai, comme le soulignait mon collègue Dino, que ce dernier ou d'autres scratcheurs comme Otomo Yoshihide, Erik M ou Martin Tétréault ne font guère danser et se retrouvent par là même exclus de la discussion.

Le deuxième exemple traduit bien la place de certains intellectuels, musicologues, cherchant à se mettre du côté des créateurs de la techno et à y apporter une noble paternité : celle des minimalistes américains (La Monte Young, mais surtout Steve Reich, Phill Glass) ou de Stockhausen ou de Pierre Henry ou de William Burroughs... On veut prendre le train en marche et récupérer à la sauce avant-gardiste ce qui peut l'être. On crée des parentés imaginaires, des créatures hybrides traduisant une fois de plus cette volonté de globaliser. La presse, toujours en retard, reprends avec hâte ces positions. Des revues comme Beaux-Arts Magazine ou Art-Press, qui ne se sont jamais soucies du son, consacrent des dossiers ou des numéros hors-série à la culture techno.

Alors que certains musiciens eux-mêmes rappellent : "le cerveau de ces nouvelles musiques, même si elles sont reliées à d'autres musiques, c'est la fête" (Manu Casana in *La musique techno*, op. cit.). "Il n'y a pas de message, nous, ce qu'on veut c'est faire la fête, un point c'est tout !"

Le troisième exemple, encore plus à la traîne, traduit la position du ministère de la culture qui, après avoir partagé les positions du ministère de l'intérieur c'est-à-dire la répression violente du mouvement, change tout comme lui, ayant bien compris que l'interdiction (l'une des constituantes de base de ce mouvement ?) ne fait que renforcer l'ennemi,

cherche à parquer les raves dans les MJC et à élire la techno La Musique d'aujourd'hui. Après les discours de Jack Lang et la visite de Catherine Trautmann aux Transmusicales de Rennes, cela devient le mot d'ordre national. On n'y échappe plus : de Grenoble à Lons Le Saunier, en passant par Montreuil-sous-Bois ou Marseille, tout sera techno. "Que peut-on faire pour la techno dans votre région ?", "Mais vous, avec vos bandes et vos machins, c'est de la techno ?"

Les décideurs culturels n'ont jamais rien compris à la musique concrète, préférant abandonner les terrains défrichés par Schaeffer pour se dissimuler dans le prestige des machines de l'Ircam. (A ce propos, on pourrait se demander dans quelles mesures les studios de création n'en sont pas les premiers responsables, la politique de l'autruche ne rapportant rien ?). On notera que cette incompréhension (musique électronique = techno) touche également largement l'improvisation car l'équation improvisation = jazz persiste toujours.

Ecoutez un inspecteur à la musique, un représentant de la SACEM ou un musicien comme Didier Levallet pour vous en convaincre !

On est en plein délire qui traduit bien l'incompétence totale des responsables culturels à tous les niveaux. Cette absence de réelle politique culturelle, cette soumission permanente à l'événementielle et au prestige seront les seules armes d'un ministère fantomatique abandonnant à d'autres le pouvoir de décision. Certains, en région Rhône-Alpes par exemple, en font déjà les frais.

Pour conclure en restant dans le ton du dernier paragraphe (et en clin d'œil à "l'ouverture" de D. Répécaud du N°35), voici ce que figure sur un double CD (hors commerce) intitulé "Nouvelle génération française" (et récupéré chez un ami allemand), où l'on peut trouver parmi les 34 participants, Patricia Kaas, Jean-Jacques Goldman, Patrick Bruel, Stephan Eicher, Noir Désir, IAM, Mc Solaar, FFF, etc : "Le projet "La Nouvelle Génération Française" a été organisé par le Bureau Musique de l'Institut Français de Mayence et le Bureau Export de la Musique Française, avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère de la Culture et de la Francophonie, du FCM et d'Air France. Cette action vise à promouvoir les musiques actuelles françaises, la langue et l'image française auprès des jeunes. Ce double compact témoigne de la qualité des productions françaises. Apprenez le Français en découvrant ces nouveaux artistes".

